

DUREES D'AMORTISSEMENT DES BIENS ACQUIS A COMPTER DU 1ER JANVIER 2024

CATEGORIE DES BIENS	NATURE M57	DUREE PROPOSEE PAR LA REGLEMENTATION	DUREE BUDGET PRINCIPAL ET ANNEXES
Biens incorporels			
Documents d'Urbanisme : élaboration, modification et révision.	202	10 ans	10 ans
Frais d'études non suivies de réalisations	2031	5 ans	5 ans
Frais d'études suivies de réalisations	2031	Non amortissable	Non amortissable
Frais d'insertion non suivies de réalisation	2033	5 ans	5 ans
Frais d'insertion suivies de réalisation	2033	Non amortissable	Non amortissable
Subventions versées pour le financement :	204		
Des biens mobiliers, du matériel ou des études, d'aides à l'investissement consentie aux entreprises	204XX	max. 5ans	5 ans
Des biens immobiliers ou des installations	204XX	max. 15 ans	15 ans
Logiciels	2051	2 ans	2 ans
Autres immobilisations incorporelles	2088	-	5 ans
Biens corporels			
Immeubles productif de revenus	2132	25 ans	25 ans
Agencements et aménagements immeubles productif de revenus		25 ans	25 ans
Petit matériel roulant de voirie non électrique (21571)	215731	10 ans	8 ans
Gros matériel roulant de voirie non électrique (21571)	215731	10 ans	10 ans
Matériel roulant de voirie électrique (21571)	215731	10 ans	5 ans
Autre matériel et outillage de voirie (21578)	215738	10 ans	10 à 15 ans
Véhicules légers	21828	5 à 10 ans	8 ans
Camions	21828	4 à 8 ans	10 ans
Cycles	21828	6 à 10 ans	6 ans
Matériel informatique scolaire	21831	2 à 5 ans	5 ans
Autres matériel informatique	21838	2 à 5 ans	5 ans
Matériel de bureau électrique et électronique	21838	5 à 10 ans	5 ans
Autre matériel de bureau électrique et électronique	21838	5 à 10 ans	5 ans
Mobilier : matériel de bureau et mobilier scolaire	21841	10 à 15 ans	10 ans
Autres matériels de bureau et mobiliers	21848	10 à 15 ans	10 ans
Cheptel	2186	Aucune indication	2 ans
Installation de voirie (mobilier urbain)	2152	12 ans	5 ans
Autre installation de voirie	2152	20 à 30 ans	20 ans
Coffre-fort	2188	20 à 30 ans	20 ans
Matériel classique	2188	6 à 10 ans	7 ans
Matériel classique électrique	2188	6 à 10 ans	5 ans
Installations et appareils de chauffage	2188	10 à 20 ans	10 ans
Equipements de garage et atelier	2188	10 à 15 ans	8 ans
Equipements de cuisines électriques	2188/2158	10 à 15 ans	5 ans
Equipements de cuisines non électriques	2188/2158	10 à 15 ans	10 ans
Equipements sportifs	2158	10 à 15 ans	5 à 10 ans
Plantations	2121	15 à 20 ans	15 ans
Autres agencements et aménagements de terrains	2128	15 à 30 ans	20 ans
Réseaux d'adduction d'eau	21531	-	30 ans
Réseaux d'assainissement	21532	-	10 à 50 ans
Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile (petit matériel incendie)	21568	-	5 ans
Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile (poteaux)	21568	-	10 ans
Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile (gros matériel incendie) - matériel roulant	21561	-	15 ans
Agencements et aménagements divers	2181	15 à 20 ans	15 ans
Agencements et travaux sur canaux	2181	-	30 ans
Installations électriques et téléphoniques	2158	15 à 20 ans	15 ans
Matériels de téléphonie	2185	6 à 10 ans	7 ans
Bâtiments légers et abris	2188	15 ans	15 ans
Bien de faible valeur inférieur à 1 000 € TTC			1 an
Biens acquis en lot dont la valeur unitaire est inférieur à 1 000 € TTC			1 an
Subventions reçues :			
Sur investissement amortissable		Même durée que le bien acquis	Même durée que le bien acquis

Envoyé en préfecture le 26/03/2024
 Reçu en préfecture le 26/03/2024
 Publié le 29/03/2024
 ID : 013-211300637-20240314-28_2024-DE

